



Mon père a des dettes le ne veux pas les payer

Par **morceau**, le **09/07/2008** à **17:12**

Mon père a des dettes et ne les payes pas, elles sont dues à une faillite professionnelle. J'ai peur de devoir les payer après sa mort. Quelles seraient les mesures à prendre pour ne pas avoir à les payer ?

Par **Marion2**, le **09/07/2008** à **18:36**

Pour ne pas payer les dettes de votre père lorsqu'il sera décédé, il faudra refuser l'héritage.

Par **superve**, le **25/07/2008** à **22:31**

Avant de refuser l'héritage, il conviendra de voir si l'actif (l'argent et la valeur des biens) de la succession n'est pas supérieur au passif (les dettes). Il serait idiot de refuser une succession de 100 000 € pour ne pas payer 10 000 € de dettes. Ensuite, il vous faut voir de quelle nature sont ces dettes... (bancaires, fournisseurs, etc) si elles sont négociables. Quand vous dites une faillite professionnelle, concrètement, de quoi s'agit-il ? une procédure collective ? Dans l'attente.